

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI SENIOR SIMPLES ET DOUBLES DE BEAUMONT

SAMEDI 03 (8h-21h) ET DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 (8h-19h)

- Le tournoi se déroulera au gymnase de l'Artière, avenue du stade, 63110 BEAUMONT.
- En raison de la COVID-19 le tournoi se déroulera dans le respect des règles sanitaires mises en vigueur par la FFBAD. Les joueurs devront s'y conformer. En cas de non-respect des règles le joueur pourra être exclu de la compétition.
- Dans ce contexte, le comité d'organisation se réserve le droit d'appliquer strictement les directives de l'État, de ses services décentralisés et de la FFBAD, en limitant le nombre d'inscrits et l'accès aux spectateurs et accompagnateurs à la compétition et d'imposer des règles d'hygiène supplémentaires.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs dont le CPPH est strictement inférieur à 2048 points et licenciés pour la saison 2020/2021 dans un club affilié à la Fédération Française de Badminton. Les vérifications seront faites sur Poona avant le tirage au sort. La hiérarchisation des joueurs pour les tirages au sort des tableaux se fera en fonction du CPPH au 19/09/2020. La JA du tournoi sera Maryvonne GIRARDIN, et le GEO, Sébastien VIALLEMONTTEIL
- Deux tableaux seront proposés : le simple (samedi) et le double (dimanche). Les joueurs pourront s'inscrire sur un ou deux tableaux. Pour le double, ils peuvent s'inscrire soit avec le partenaire de leur choix, soit avec X. Les tableaux se feront en poule ou sous forme de championnat selon le nombre d'inscrits. Deux sortants par poule seront privilégiés pour effectuer les phases finales en élimination directe.
- Les inscriptions pourront être accompagnées du paiement et seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. L'organisation se réserve le droit de ne pas prendre en compte les inscriptions mal renseignées. En cas de surnombre, les derniers inscrits seront placés en liste d'attente.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler, de diviser ou de regrouper les tableaux pour le bon déroulement du tournoi.
- L'écart du classement entre deux joueur(se)s d'une même paire ne pourra pas être supérieur à 2 (exemple : un joueur P12 ne pourra pas s'associer à un joueur D9).
- La date limite des inscriptions est fixée au 23/09/2020 et se feront uniquement par le formulaire en ligne à l'adresse suivante :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdV3ctOLtIISb2f4gsBbA_JHHJfAlbmEr6KXTFBziUfICSiQ/viewform.
- Les droits d'engagement sont fixés à 14€ pour un tableau et 18€ pour deux. Ils pourront être payés au plus tard le jour du tournoi, par chèque libellé à l'ordre de « I'M BAD Beaumont » ou en espèces.
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera en vente dans la salle : volants plumes RSL Grade 3.
- Les joueurs doivent arriver à leur heure de convocation. En cas de retard, il appartient à chacun de faire le nécessaire pour prévenir l'organisation (S. VIALLEMONTTEIL : 06.31.28.62.44)
- Dès son arrivée dans la salle, chaque joueur devra pointer à la table de marque du gymnase de l'Artière à Beaumont.
- A l'appel de son nom, chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec tous ses accessoires nécessaires et disposera de trois minutes pour tester les volants et terminer son échauffement avant le début du match. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom, pourra être déclaré forfait pour ce match au bout de cinq minutes d'absence non justifiées et de trois appels.
- Les joueurs désirant s'absenter du gymnase, devront le signaler à la table de marque et au JA, s'assurer de l'horaire de leur prochain match et laisser un numéro de téléphone pour être joint.
- Un échancier prévisionnel des matchs sera affiché dans le gymnase. Les horaires seront à titre indicatif ; il appartiendra à chacun de se tenir au courant de l'évolution des matchs (retard, avance).
- Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage et arbitrage selon les disponibilités des arbitres officiels présents dans la salle.
- Pendant un match, les volants touchant une des structures du gymnase (fixe ou amovible) seront considérés comme faute pendant un échange et seront remis une fois au service.
- Un joueur ou une paire forfait pourra être remplacé(e) par l'organisation, en accord avec le Juge Arbitre et les joueurs concernés. Ces remplacements seront effectués avec des joueurs en liste d'attente et uniquement si le tableau concerné n'a pas encore débuté.

- Le tournoi se déroulera selon le règlement de la Fédération Française de Badminton et sera appliqué par le Juge Arbitre de la compétition.
- En cas de forfait après le tirage au sort, les justificatifs d'absence sont à faire parvenir au plus tôt, soit au comité d'organisation jusqu'au week-end de la compétition, soit, dans un délai de 5 jours après le week-end, à la Ligue AURA par courrier à :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton
37 route du Vercors
38500 SAINT-CASSIEN

ou, de préférence, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org

Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de la date de confection des tableaux qui est fixée au 25/09/2020 sauf sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical par exemple).

- Toute personne présente dans le gymnase s'engage à en respecter les lieux (tribunes, terrains sanitaires et vestiaires); des poubelles seront à disposition pour jeter les déchets divers et variés.
- Le club organisateur ne sera pas tenu pour responsable en cas de perte ou de vol y compris sur le parking.
- L'inscription et la participation au tournoi suppose l'acceptation par chacun du présent règlement qui sera affiché et à la disposition de tous sur le tableau d'affichage.